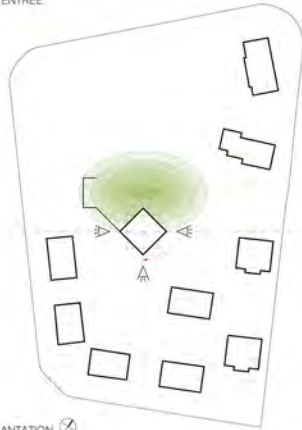




VUE ENTREE



IMPLANTATION

Le site du foyer pour jeunes travailleurs est éparpillé au Nord par une colline moutonnée et s'oriente au Sud vers un ensemble de bâtiments de logements formant une façon de cour ouverte. Le projet s'articule en deux parties, la première, basse et allongée, s'adosse en contrebas au pied de la colline et la seconde, de base carrée, se dresse de manière castellaire. Cette dernière opère une rotation de 45° par rapport aux courbes de niveaux pour se mettre en tension avec la topographie de la colline et la sublimer. En même temps, elle esquive toute frontalité avec les autres constructions et elle évite de refermer la cour. En rayonnant, elle multiplie les échappées profondes et elle ne se limite pas à une orientation unique. Sa forme compacte et cubique ne prend pas le visage d'une institution mais celui d'une grande maison communautaire.

Le programme est réparti de manière simple et pragmatique, allant par ordre d'importance du plus public au plus privé en superposant zone administrative, zone communautaire et zones de nuit. Ainsi la partie résidentielle se détache du rez-de-chaussée.

Une attention particulière est portée aux chambres individuelles. Elles permettent aux jeunes travailleurs, ses de se reposer et se sentir en sécurité. En dérogation avec le programme, outre le lavabo demandé, chaque chambre est accompagnée d'un petit WC pour éviter les divers tracés du partage de ces fonctions (attente, hygiène, intimité, accès nocturne, etc.). Par le biais de l'annexe un petit hall d'entrée est ménagé, tel un seuil entre public et privé. La forme pentagonale et les proportions de la chambre permettent de positionner le mobilier selon les rapports à la lumière diurne. Le balcon dans l'angle peut accommoder une petite table et deux chaises. Son intimité est assurée par sa disposition et la division complète avec son voisin. Dans sa position diagonale et grâce à une fenêtre généreuse, chaque chambre jouit d'une vue particulière et différente sur un fragment de nature sans devoir se confronter aux constructions voisines.



VUE SUD



SITUATION 1:500





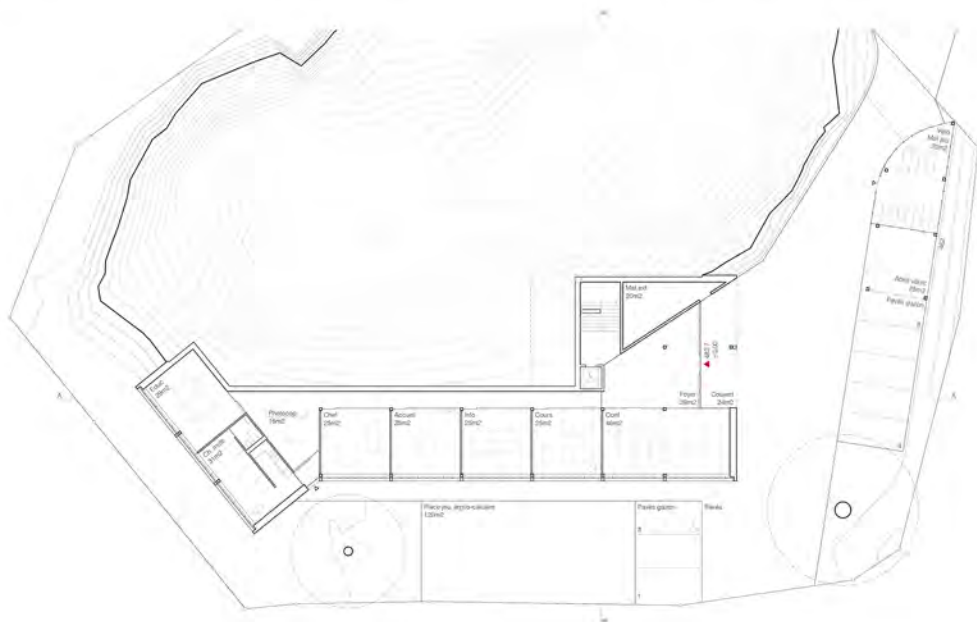
ETAGE 1 1:200



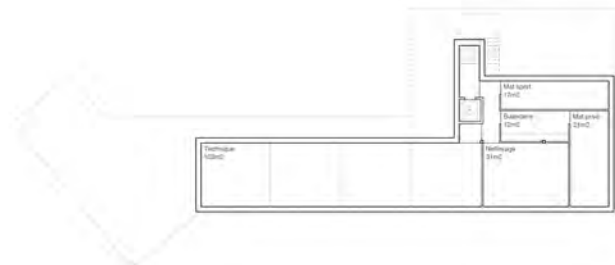
ETAGE 2 1:200



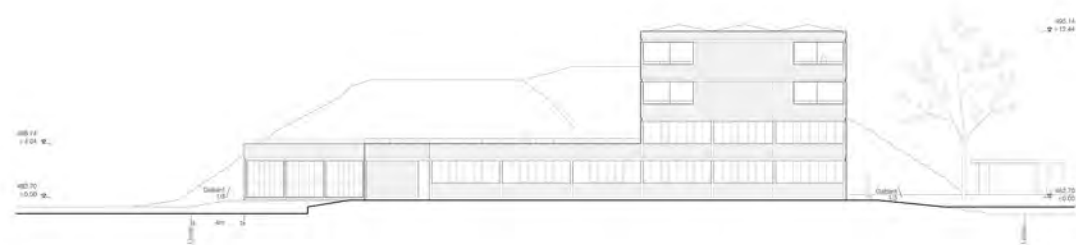
ETAGE 3 1:200



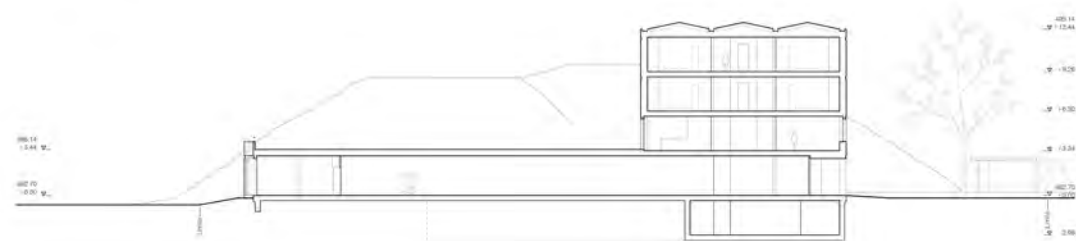
REZ-DE-CHAUSSEE 1:200



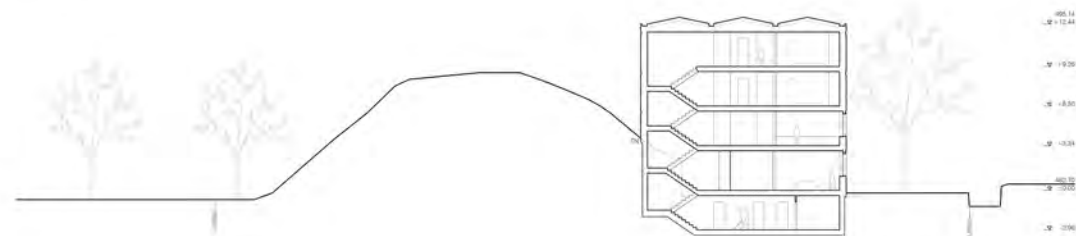
SOUS-SOL 1:200



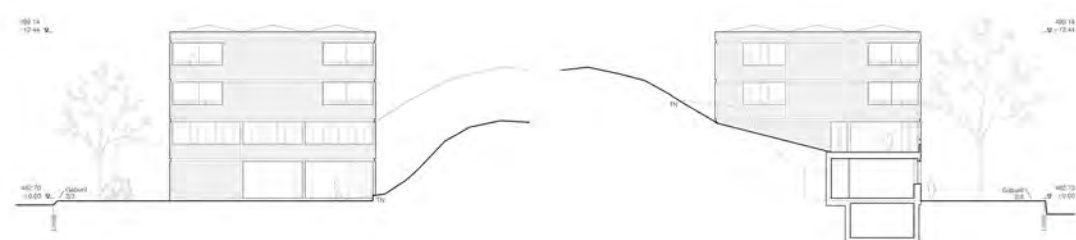
ELEVATION SUD 1:200



COUPE AA 1:200



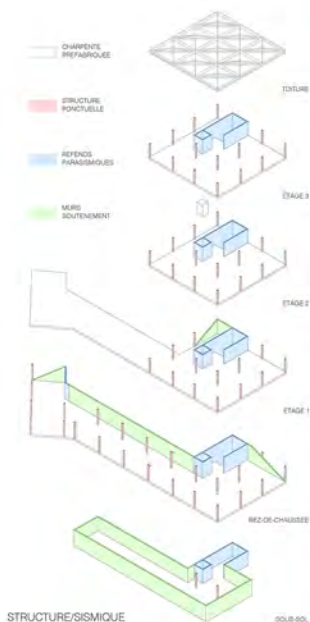
COUPE BB 1:200



ELEVATION EST 1:200

ELEVATION OUEST 1:200



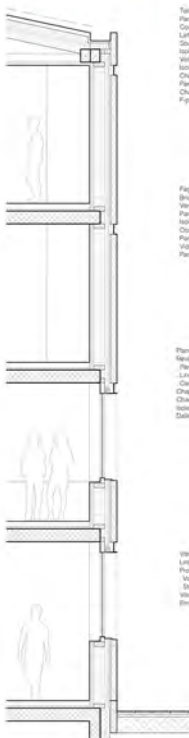


Le bâtiment est composé de 5 étages avec un sous-sol partiel. Le système porteur est en béton armé à l'exception de la toiture qui est en charpente. Il consiste en piliers 20x20, complétés par des murs de soutènement de 20cm pour les parties contre terre, une cage d'ascenseur et une cage d'escalier. Les portées sont optimisées à env. 5,6m pour éliminer l'épaisseur des dalles qui sont de 24cm pour le radier, la dalle intermédiaire et la dalle sur rez; les dalles suivantes sont réduites à 22cm. En profitant du changement des contraintes de toiture (charges, feu, phoniques, etc) et de la forme imposée par le règlement de construction, la toiture est composée de charpentes pyramidales autoportantes préfabriquées de dimensions identiques. Plus légère, elle soulage les contraintes supportées par le reste de la structure.

La reprise des sollicitations sismiques est assurée par deux refends continus sur les 5 étages créés par la cage d'escaliers et d'ascenseur. Leurs formes en U permettent de reprendre les charges sismiques dans les sens X et Y, notamment avec leurs inertes dans ces deux directions. Les efforts de torsion créés par l'excentricité de la dalle sur rez-de-chaussée sont repris par un refend en U, isolé à son extrémité ouest.

Le développement durable sert de fil conducteur au projet, de l'implantation à la matérialité. La forme principale cubique du foyer est compacte. Sa coupe en baïonnette suit la courbe de la colline pour limiter les éventuels travaux spéciaux. Le concept constructif consiste à séparer clairement le gros œuvre du second œuvre, pour que leurs obsolescences respectives ne doivent pas se contraindre mutuellement. La structure en béton armé est sur la durée longue. Ses composants sont réduits au maximum (porteurs ponctuels et alignés, portées minimales et économiques, éléments linéaires limités au strict minimum (soutènement-sismique), etc.), et les recettes optimisées (rapport béton recyclé-béton neuf, cendres volantes, etc) selon les sollicitations. Les autres éléments sont considérés comme des remplissages renouvelables aisément au cours du temps. Les espaces sont flexibles et peuvent être reconfigurés selon les besoins. Les matériaux sont choisis pour leur efficacité, pour ce qu'ils savent faire le mieux, notamment les façades en ossature bois procurent une isolation optimale et compacte, elles sont protégées des sollicitations météorologiques par un parement ventilé et autoportant à la façon d'un colombage en briques, dont la durabilité n'est plus à démontrer. Les dalles béton donnent au bâtiment inertie thermique indispensable au confort annuel. Les techniques sont réduites à l'essentiel. Les eaux de pluie sont récupérées et utilisées dans le réseau des WC et d'arrosage. La toiture est recouverte uniformément par des panneaux solaires ajustés aux pans des pyramides.

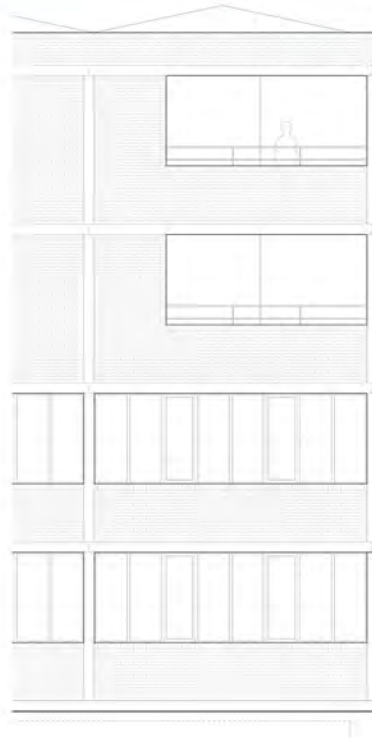
Les aménagements extérieurs sont simples et pragmatiques. Partout où cela est possible, les surfaces sont rendues perméables, y compris au droit des places de parking (pavés gazonnés). La forme naturelle de la colline est retrouvée par la rectification des courbes de niveau et l'élimination de la place intermédiaire qui se retrouve sur la toiture de la zone administrative accompagnée d'une terrasse.



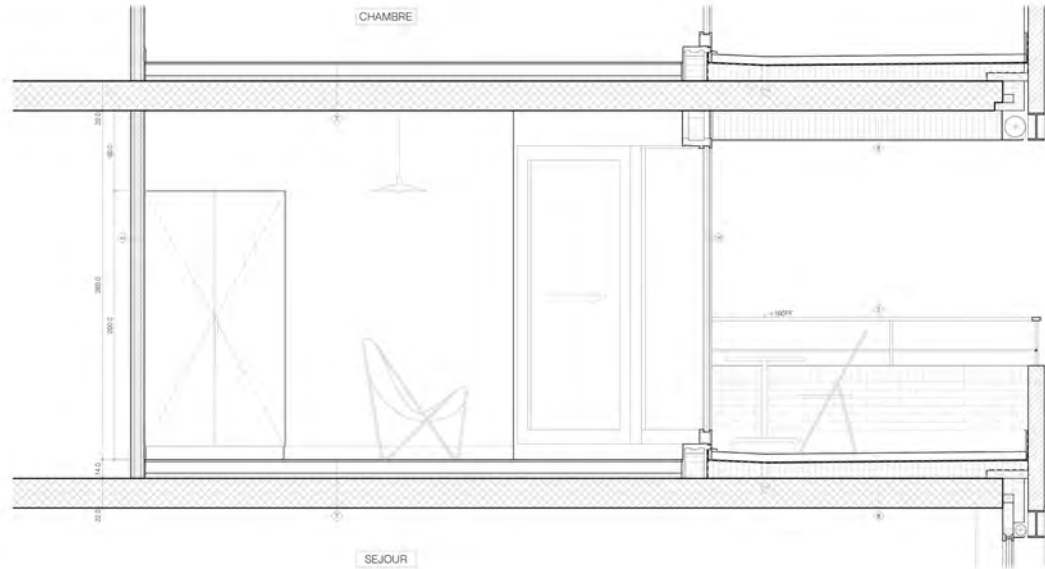
COUPE 1:50



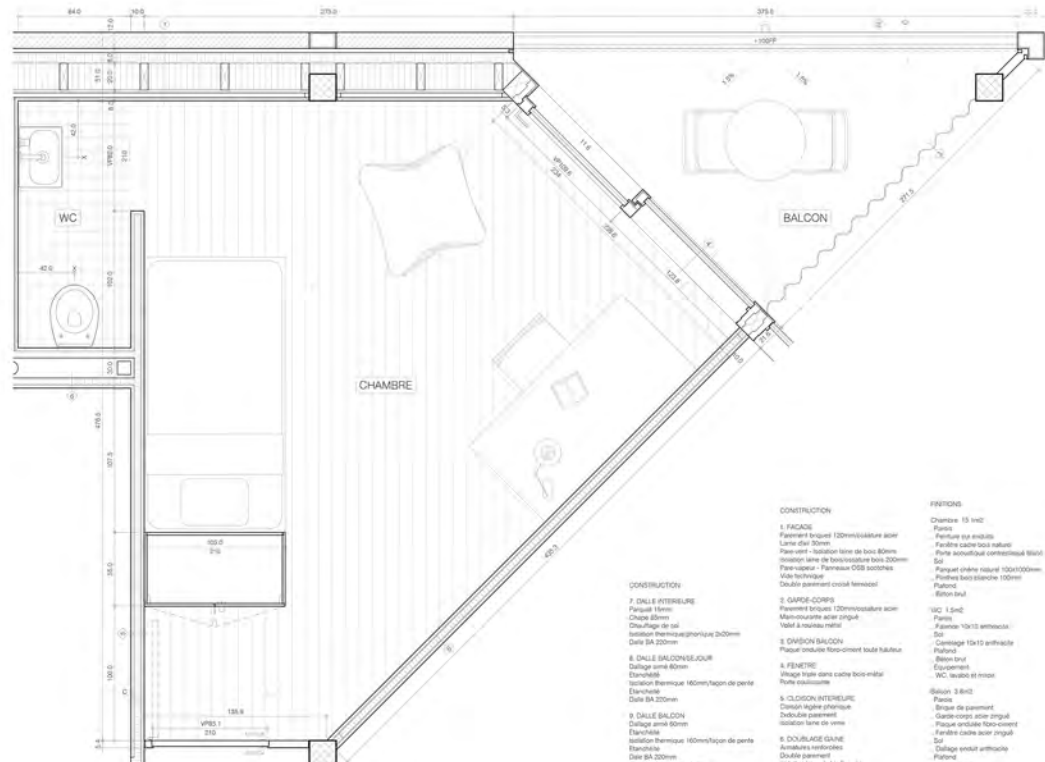
CONSTRUCTION



ELEVATION 1:50



CHAMBRE COUPE 1:20



CHAMBRE PLAN 1:20